



Plan départemental

D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET RÉSIDENTIELLE

2023-2028



© Max Coquard - BestJobers



Sommaire

03

ÉDITO

04

UN PLAN POUR PRÉPARER L'AVENIR

07

AU SERVICE DE LA VALORISATION
ET DE LA PROMOTION DE LA
DESTINATION (GRAND PUBLIC)

CONFORTER LA STRUCTURATION DE LA
DESTINATION AUTOUR DES THÉMATIQUES
IDENTITAIRES - 08

ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ DE LA
DESTINATION - 12

AMÉLIORER EN CONTINU LA RELATION ET
L'EXPÉRIENCE CLIENT - 12

13

« À VOTRE SERVICE »
(PROFESSIONNELS DU TOURISME ET
TERRITOIRES)

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET LA
TRANSFORMATION DE L'OFFRE - 14

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES
STRATÉGIES LOCALES - 16

AMÉLIORER EN CONTINU LA PROPOSITION
DE SERVICE - 16

17

AU SERVICE DU PLAN

19

ENSEMBLE POUR UN TOURISME
RESPONSABLE





Édito

C'est dans un contexte très particulier que notre collectivité a mené les réflexions de sa nouvelle stratégie d'attractivité touristique et résidentielle.

Une stratégie qui doit se nourrir des enseignements des précédents plans.

Une stratégie qui doit prendre en compte les effets et conséquences de deux années de crise sanitaire qui auront marqué aussi bien les professionnels que les clientèles.

Une stratégie qui doit répondre aux attentes internationales en matière de développement durable et aux contraintes environnementales inexorables qui s'imposent au territoire. Elle doit s'inscrire plus fortement encore dans l'accompagnement des professionnels et des territoires vers un développement raisonné, raisonnable et durable.

Une stratégie sur cinq ans qui, pour la première fois, n'est pas seulement orientée vers le développement touristique mais intègre pleinement la dimension d'attractivité résidentielle.

Ce nouveau plan propose un cadre, une ambition et des orientations sur la volonté et les moyens d'intervention de notre collectivité.



Il doit nous permettre de :

- Définir une politique d'attractivité dans une logique de convergence avec les autres politiques départementales (culture, agriculture, environnement, nautisme, cheval, vélo, logement...) et les territoires ;
- Mobiliser les acteurs du territoire autour d'une ambition partagée ;

Faire du Calvados un territoire authentique, riche, préservé et équilibré, attractif à vivre et à découvrir qui s'appuie sur des atouts partagés, identitaires, connus et reconnus.

- Définir des actions qui induisent un développement raisonné et équilibré des territoires du département ;
- Décliner et proposer des actions opérationnelles qui évoluent et s'adaptent à l'environnement, aux contraintes, aux tendances pour toujours répondre au mieux aux besoins des clientèles et des territoires ;
- Réaffirmer notre position de service public.

La mise en œuvre de ce plan d'attractivité touristique et résidentielle est confiée à Calvados Attractivité, en lien direct avec nos services.

Jean-Léonce DUPONT,

Président du Département du Calvados

Un plan pour préparer l'avenir



CONTEXTUALISATION

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DANS LE CALVADOS

Le Calvados est le deuxième département le plus peuplé de Normandie derrière la Seine-Maritime. Lors du dernier recensement Insee (2019), il comptabilisait plus de 709 000 habitants. Si le nombre d'habitants et la variation de population du territoire restent en augmentation ; cette augmentation ralentit un peu plus chaque année.

En effet, depuis plusieurs années la variation de la population, si elle reste légèrement positive, est en ralentissement permanent (0,5% entre 1999 et 2008, 0,3% entre 2008 et 2013, 0,1% entre 2013 et 2019).

Cette baisse de croissance a amené le Département du Calvados à s'interroger sur sa politique d'attractivité et à mettre en place des actions pour :

- Rendre son territoire plus attractif auprès de certaines populations exogènes dont les compétences spécifiques sont

rares sur le territoire et peuvent fragiliser l'économie locale ;

- Favoriser l'ancrage des populations et notamment des jeunes sur le territoire ;
- Maintenir des services à la population ;
- Instiller un sentiment de fierté auprès de ses habitants.

Au-delà de ses politiques en matière d'éducation, de logement, d'insertion, de solidarité... le Département du Calvados a souhaité élargir, en 2017, les missions confiées à son Comité Départemental du Tourisme pour inclure un volet sur l'attractivité résidentielle.

Calvados Attractivité a depuis mis en place un certain nombre d'actions de valorisation du Calvados en lien notamment avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du territoire. Ces actions s'appuient sur des atouts communs, identitaires, qui font l'unicité du Calvados, permettant ainsi de promouvoir le territoire dans sa globalité aussi bien auprès d'une clientèle de touristes, que de futurs habitants.

LE TOURISME : UN SECTEUR D'IMPORTANCE POUR LE CALVADOS

Depuis plus de 30 ans, la France est la première destination touristique mondiale. En 2019, 90 millions de touristes étrangers sont venus découvrir la richesse de son patrimoine naturel et architectural, et profiter d'un « art de vivre et de recevoir » mondialement réputés. En France, le secteur touristique représente 8 % de la richesse nationale.

Dans le Calvados, cette même année, ce sont plus de 27,5 millions de nuitées touristiques qui ont été comptabilisées. Huitième département le plus visité de France, le tourisme génère à lui seul sur le Calvados 15 300 emplois soit près de 6% de l'emploi total. Un secteur qui génère chaque année des retombées économiques estimées à 2 milliards d'euros.

Un secteur fragilisé par deux années de crise sanitaire et qui doit s'adapter pour rester compétitif : nouvelles attentes des clientèles, contraintes environnementales et attentes des salariés sont autant d'éléments qui obligent les professionnels du tourisme à se re-questionner systématiquement.

Les grands enjeux du Calvados seront donc dans les 5 à 10 prochaines années de :

- Maintenir son positionnement touristique et démographique, et la qualité du cadre de vie ;
- Accompagner la mutation des pratiques et la transition durable ;
- Favoriser un développement équilibré et raisonné du territoire.





Pour répondre à ces enjeux, le Conseil départemental a élaboré un plan structuré autour de deux grands axes :

Un **premier axe** orienté vers la **valorisation de la destination auprès d'une cible grand public** s'appuyant sur des thématiques fortes.

Un **deuxième axe** orienté sur **l'accompagnement de l'offre et des territoires dans leur développement et leur transformation**. L'objectif de cet axe est de favoriser le développement d'une offre qui réponde aux attentes d'une clientèle ciblée, toujours plus exigeante.

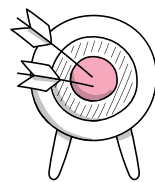
Avec affiché en toile de fond le « durable », un sujet aujourd'hui incontournable, qui s'applique à toutes les composantes du territoire, et partagé à l'échelle de la Normandie (voir page 19).

Ce sujet du durable est transversal au sein du plan :

- une thématique en tant que telle ;
- un accompagnement des professionnels dans l'adaptation de leur offre ;
- un soutien aux territoires dans leur développement ;
- un maintien du développement de l'activité touristique ;
- un ancrage des populations en limitant leur impact environnemental et social ;
- une adaptation continue de nos ressources, nos moyens, nos actions.

Un plan qui vise également à repositionner la mission de service public de la collectivité au cœur de l'action.

UN PLAN AU SERVICE DES ACTEURS, DES POLITIQUES, DES TERRITOIRES ET DU TERRITOIRE



Objectif

Faire du Calvados un territoire authentique, riche, préservé et équilibré, attractif à vivre et à découvrir, qui s'appuie sur des atouts partagés, identitaires, connus et reconnus

DURABLE

Plan départemental

D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET RÉSIDENTIELLE

STRATÉGIE MARKETING



**Au service
de la valorisation
et de la promotion
du territoire**

À votre service

Au service du plan



Au service de la valorisation et de la promotion de la destination (grand public)



CONFORTER LA STRUCTURATION DE LA DESTINATION AUTOUR DE THÉMATIQUES IDENTITAIRES

LA CONTINUITÉ

Le Conseil départemental a volontairement choisi d'inscrire ce plan dans la continuité, et de poursuivre les actions engagées lors de son précédent plan il y a maintenant 6 ans, avec un (re) positionnement de la destination autour de thématiques identitaires. Au nombre de quatre, ces thématiques ont été choisies pour leur potentiel de développement, pour leur caractère identitaire, pour leur caractère représentatif de la réalité, de la variété et de la richesse des territoires qui composent le Calvados :



Gastronomie
et produits du
terroir



Patrimoine et
culture



Nature et
durable



Vie
quotidienne

Ces thématiques ont également été choisies parce qu'elles répondent aux attentes et besoins des touristes aussi bien que des résidents. Elles interagissent de manière complémentaire avec les autres politiques du Conseil départemental. Le développement d'offres et d'activités en lien avec ces thématiques vient compléter, enrichir l'offre aux habitants et améliorer le cadre de vie.



©ImageinFrance

1.

Gastronomie et produits du terroir

Le Calvados est une terre fertile et riche, de laquelle sont nés et perdurent des produits uniques qui en font sa renommée tels que le spiritueux qui en porte le nom. Il doit capitaliser sur la notoriété de ces produits identitaires en favorisant leur découverte au travers d'expériences ludiques, gustatives et pédagogiques. Qu'ils soient laitiers, de la mer, de la terre, ou issus de l'élevage, la valorisation de ces produits, des procédés de fabrication, de production et de transformation permet d'ancrer et préserver les savoir-faire et entreprises sur le territoire.

Autre politique concernée :
Politique agricole

Orientations stratégiques :

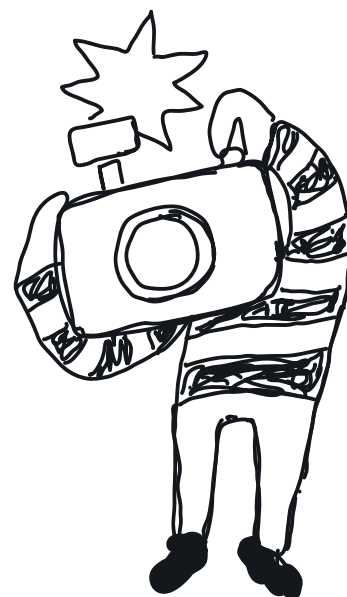
- Poursuivre les actions de positionnement du Calvados comme une destination « Spiritourisme » ;
- Poursuivre le travail de valorisation des produits identitaires du Calvados ;
- Soutenir l'excellence gastronomique.

Exemples d'actions :

- Accompagner l'ouverture des sites de production à la visite touristique ;
- Favoriser la présence des produits sur toutes les tables (restaurateurs, hébergeurs...) en partenariat notamment avec les interprofessions ;
- Améliorer la qualité de l'accueil des touristes chez les producteurs toute l'année ;
- Faciliter l'approvisionnement en produits locaux sur les marchés et en circuits courts.



© Amélie Blondiaux - Hello!aroux



2.

Patrimoine et culture

Le département du Calvados est le 3^e département français en nombre de monuments protégés. Il réunit plus de 50% de l'offre touristique mémorielle. Il bénéficie d'un passé et d'une Histoire riches, marqués de grands événements qui ont façonné ses paysages, sa culture, son architecture.

Cette thématique s'entend comme le patrimoine au sens large, et intègre tout ce qui a façonné le territoire du Calvados, de Guillaume Le Conquérant à Orlsan, en passant par la « Belle Époque » et le Débarquement. Elle fait référence à la fois au bâti, à l'architecture mais aussi aux festivals, aux artistes et aux événements. Elle doit être accessible et partagée.

Orientations stratégiques :

- Réaffirmer la place du Département en faveur du mémoriel et du médiéval dans la thématique patrimoine et culture ;
- Accompagner les sites mémoriels vers une modernisation structurelle et fonctionnelle de leur offre ;
- Travailler la dimension touristique dans l'offre culturelle et patrimoniale.

Autres politiques concernées :

Politique culturelle,
Politique des territoires

Exemples d'actions :

- Intégrer les sites mémoriels et médiévaux à la démarche d'animation « Etonnants Patrimoines » ;
- Participer aux actions des contrats de destination Région ;
- Accompagner l'investissement à l'occasion des grands anniversaires ;
- Mettre en œuvre des contrats de territoire et contrats culturels ;
- Soutenir le projet autour du château de Bénéville ;
- Renforcer la visite d'entreprise (patrimoine vivant, industrie, artisanat...) ;
- Réviser le schéma départemental de signalétique des sites touristiques ;
- Améliorer la valorisation touristique d'événements patrimoniaux comme Pierres en Lumières.

3.

Nature et durable

Le Département du Calvados s'est engagé dans une réflexion globale et transversale de développement durable en 2007. Celle-ci lui a permis d'aboutir en 2012 à l'adoption de l'Agenda 21, qui réunit 99 actions pour accompagner le développement d'un Calvados durable.

C'est en s'appuyant sur les objectifs et défis de l'Agenda 21 que de nombreuses politiques thématiques et actions du Conseil départemental ont été pensées, construites et mises en œuvre.

Ces engagements, déjà présents depuis plusieurs années dans la politique touristique, doivent aujourd'hui être plus lisibles et se refléter pleinement dans la politique départementale d'attractivité touristique et résidentielle.



Orientations stratégiques :

- Favoriser l'adaptation de l'offre touristique aux enjeux du développement durable ;
- Favoriser le développement et la pratique des activités douces ;
- Renforcer les « mobilités douces » pour rendre réelle l'image d'un territoire « cyclo » ;
- Développer une image de la destination respectueuse de l'environnement.

Exemples d'actions :

- Poursuivre la structuration d'offres d'activités en lien avec la nature qui s'appuient sur les richesses naturelles du territoire et profitent à tous ;
- Promouvoir des activités nature, durables, en lien avec les mobilités douces, favorisant une nouvelle découverte du territoire et favorisant sa préservation (projet autour de

la Maison de la Nature et de l'environnement) ;

- Développer une « Véloroute Sud » ;
- Développer des leviers financiers, adapter l'accompagnement aux porteurs de projet ;
- Sensibiliser les acteurs du tourisme sur l'importance de l'adaptation de leur activité, de l'impact de leur activité ;
- Engager les acteurs du tourisme en faveur d'actions respectueuses de l'environnement (nettoyage de plage, action d'accueil spécifique...) ;
- Valoriser les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ouverts au public.

Autres politiques concernées :

Plan vélo, Plan cheval, Politique des territoires, Politique des sports, Plan nautique, Schéma des ENS, Politique portuaire

4.

Vie quotidienne

La thématique « vie quotidienne » est une thématique très large qui recoupe de nombreuses missions et politiques départementales telles que la gestion des collèges, le déploiement de la fibre, la gestion des infrastructures routières et cyclables, la politique d'aide aux territoires pour accompagner les projets des collectivités, la politique sportive ou encore la petite enfance.

Elles ont pour objectif commun de garantir un développement équilibré du territoire et une accessibilité pour tous aux services et aux loisirs, et participent à l'embellissement du cadre de vie.

Au travers de cette thématique, le Département du Calvados ambitionne de répondre aussi

bien aux attentes des habitants qu'à celles des touristes en matière de services, d'activités et de loisirs qui sont autant de critères qui entrent aujourd'hui dans le processus de décision lors d'un changement de vie.





Orientations stratégiques :

- Renforcer et valoriser les services à la personne et à l'entreprise au regard des compétences départementales et qui participent au cadre de vie ;
- Accompagner les entreprises (tous secteurs) en difficulté sur le plan de l'emploi en lien avec les EPCI.

Exemples d'actions :

- Déployer des actions de communication valorisant le cadre de vie et les services à la personne ;
- Organiser le concours départemental des villes et villages fleuris ;
- Réaliser une étude sur la problématique du logement des saisonniers à l'échelle du Calvados ;
- Organiser un jobdating en

lien avec les EPCI et leurs entreprises pour faciliter les recrutements exogènes sur des postes spécifiques ;

- Mettre à disposition des entreprises du territoire des outils pour les accompagner dans leur process de recrutement et valoriser le cadre de vie ;
- Déployer Accueil Install' Calvados, bureau d'accompagnement à l'installation des familles auprès des entreprises en difficulté sur certains postes pour faciliter l'intégration ;
- Poursuivre l'action « Villages de caractères ».

Autres politiques concernées :

toutes les politiques du Département du Calvados



ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ DE LA DESTINATION

Dans un souci de rationalisation et afin de maximiser l'impact et les retombées des actions qui ont pour objectif d'accroître la notoriété de la destination « Calvados », une stratégie marketing unique a été élaborée par Calvados Attractivité concomitamment à ce plan d'attractivité touristique et résidentielle. Elle a pour objectif de définir un positionnement marketing pour la destination Calvados et des cibles de clientèles prioritaires.

« **Le Calvados : la Normandie balnéaire et nature à proximité de Paris, pour un instant ou pour la vie. Une bouffée d'oxygène et une invitation à la gourmandise, dans un territoire à la fois dynamique et chargé d'Histoire.** »



Ce positionnement englobe et s'appuie sur les thématiques identitaires. De cette stratégie découleront des actions opérationnelles – ces actions seront évaluées chaque année et devront répondre aux objectifs fixés dans ce plan. Afin de permettre un développement harmonieux, durable, équilibré et équitable des territoires, les moyens (humains et financiers) et actions seront orientés et priorités en fonction :

- Des **cibles**
- Des **territoires**
- Des **thématiques**

La valorisation de la marque de destination, qui pourra être réinterrogée, passera par :

- Le déploiement d'une stratégie de **communication** de destination multicanale (presse, réseaux sociaux, supports audio et vidéos...) ;
- Des actions et opérations de **promotion** phares et ciblées ;
- Des **actions partenariales** ou mutualisées.



AMÉLIORER EN CONTINU LA RELATION ET L'EXPÉRIENCE CLIENT

Afin de maintenir une image de qualité de la destination Calvados, sera mis en place un système de suivi de la relation client permettant de comptabiliser le nombre de retours négatifs, et d'y apporter une réponse rapide et systématique.

Une mise en relation avec les prestataires concernés pourra être initiée pour proposer un accompagnement et des pistes d'amélioration.

Les actions mises en œuvre feront l'objet d'une évaluation régulière pour être adaptées en fonction des retours clients (enquêtes clientèles) et des évolutions des pratiques et besoins.

Indicateurs de suivi possibles :



Taux de satisfaction



Nombre de retours



Taux de notoriété

« À votre service »
(professionnels
du tourisme et
territoires)

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE

CONSEIL

Depuis plusieurs années, le Département du Calvados avec l'appui de Calvados Attractivité, accompagne le développement de l'offre touristique : conseil, aide au montage de projet, fourniture de données statistiques, recherche de financement, accompagnement vers la labellisation...

Une enquête réalisée en 2021 auprès des professionnels a permis de relever des besoins en conseil et accompagnement sur le volet digital ou sur la communication de manière générale.

Aussi Calvados Attractivité devra travailler dans les prochaines années à la structuration d'une offre de service plus complète et sur laquelle elle communiquera plus amplement auprès des entreprises, des territoires et des porteurs de projets.

AIDES

Depuis la mise en place de la loi NOTRe portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, de nombreux territoires ont choisi de déléguer la compétence aide à l'immobilier d'entreprise touristique au Département du Calvados.

Dans un objectif de cohérence, de rationalisation et de continuité, l'instruction des aides à l'immobilier d'entreprise touristique sera assurée par Calvados Attractivité pour son expertise et sa connaissance terrain.

Une enveloppe d'un montant de 6,4 millions d'euros a été

© Max Coquard - BestJobers



proposée au budget pour accompagner les projets de création et de transformation dans le domaine de l'immobilier touristique privé sur la durée du plan.

Ces aides doivent favoriser l'adaptation et le renouvellement de l'offre face aux attentes des clientèles et engager les professionnels du tourisme dans des démarches d'exemplarité d'un point de vue environnemental. Les critères de ces aides sont présentés dans un fascicule dédié.



© Max Coquard - BestJobers



PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Des réseaux d'acteurs pourront être créés, structurés et animés sur certaines thématiques afin d'encourager l'échange de bonnes pratiques, les actions mutualisées, et de favoriser l'évolution de l'offre et son développement de qualité homogène sur le territoire.

ATTRACTIVITÉ DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES

Dans le cadre de sa mission de solidarité des territoires, le Département du Calvados se doit de proposer, et accompagner des actions mutualisées visant à renforcer l'attractivité des entreprises et des territoires telles que :

- L'accompagnement à la labellisation ;
- La mise à disposition d'outils pour accompagner les démarches de recrutement ;
- La proposition d'actions communes sur des problématiques liées à l'emploi dans certains métiers qui pourraient fragiliser le développement d'un ou plusieurs territoires.



© Adam Batterbee

Exemples d'actions :

- Créer un catalogue de services ;
- Animer un réseau des producteurs de calvados ;
- Mettre à disposition le service d'accompagnement Accueil Install' Calvados auprès des entreprises en difficulté sur certains postes pour accompagner l'installation.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES STRATÉGIES LOCALES

« CALVADOS 2030 »

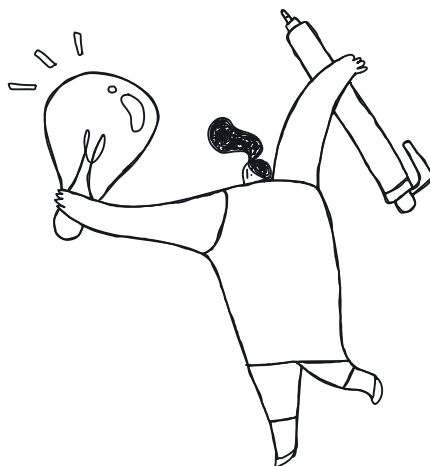
Le Conseil départemental s'est engagé dans une grande politique de soutien aux territoires (Calvados 2030) en apportant une aide en subvention (contrats de territoire, Aide aux Petites Communes Rurales (APCR), APCR+) aux équipements publics qui participent à la qualité de vie sur le territoire et à l'offre d'activités et de loisirs. Il continuera de s'appuyer sur son agence d'attractivité pour apporter un éclairage et un avis technique sur les projets des collectivités.

CALVADOS INGÉNIERIE

Le Département du Calvados a également mis en place, en partenariat avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Calvados et Calvados Attractivité, un réseau de compétences, d'expertises et de savoir-faire : Calvados Ingénierie, qui accompagne les réflexions des collectivités.

COORDINATION

Le Département du Calvados pourra accompagner des territoires sur des projets structurants et identitaires, aboutissant à un plan d'actions structurées, coordonnées qui bénéficient au territoire et à toutes ses parties-prenantes. Il favorisera les expérimentations et la concertation sur des problématiques communes telles que le logement temporaire (saisonniers, périodes d'essai, apprentis...) dans un esprit de cohérence territoriale.



AMÉLIORER EN CONTINU LA PROPOSITION DE SERVICE

AIDES

En compléments des aides aux manifestations culturelles et sportives, le Conseil départemental poursuivra sa politique d'aide aux manifestations emblématiques en lien avec les thématiques du plan, dont les critères seront votés très prochainement.

Sur le volet mémoriel, le Conseil départemental maintiendra ses dispositifs d'aides « grands anniversaires » aux collectivités et associations du territoire sur des projets d'investissement et d'événementiels.

Les actions et services proposés feront l'objet d'un suivi permanent pour être adaptées en fonction des retours clients (enquêtes de satisfaction, enquêtes besoins, échanges), des évolutions des pratiques, de la réglementation, des technologies et des besoins.

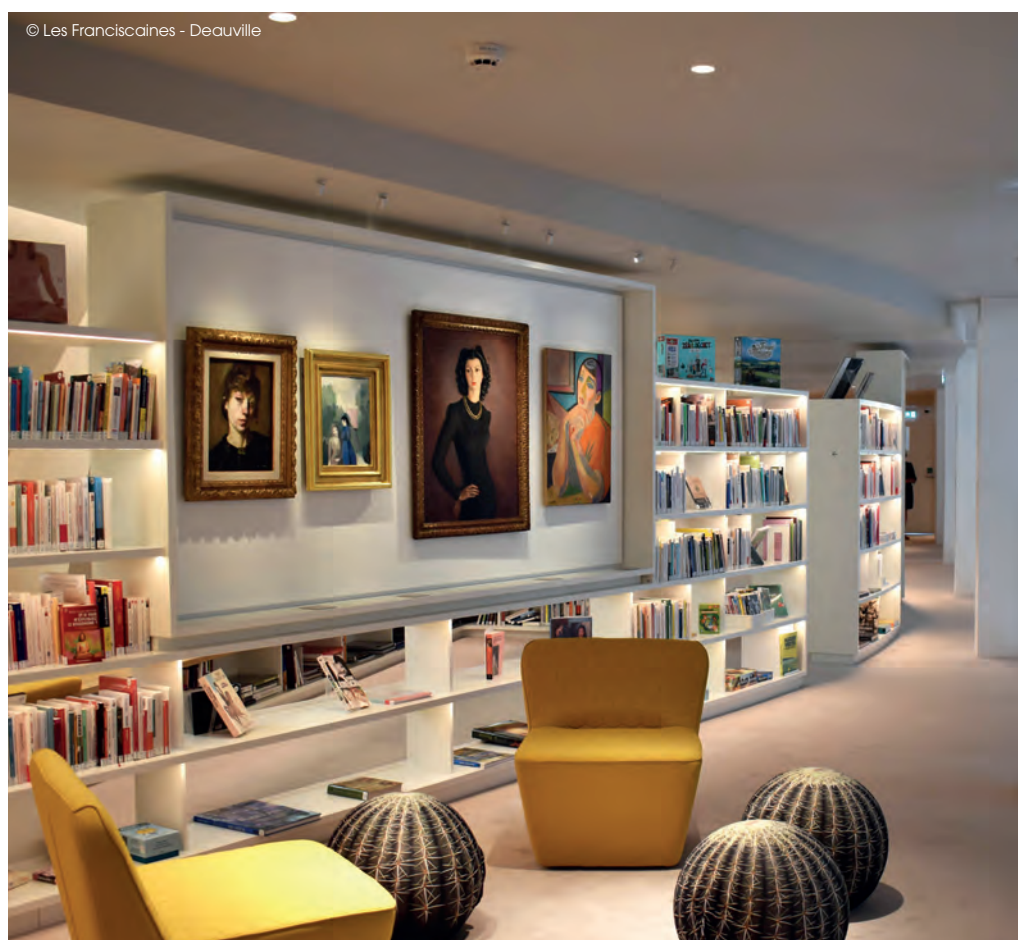
Indicateurs de suivi possibles :



Taux de satisfaction



Nombre de retours



© Les Franciscaines - Deauville

Au service du plan



Dans le cadre des dispositions du Code du Tourisme, le Conseil départemental du Calvados met au service de ce plan son agence d'attractivité, Calvados Attractivité, à qui il confie la mission d'assurer sa bonne mise en œuvre, et d'en proposer des évolutions éventuelles au regard d'un environnement en mouvement constant, ou des besoins du secteur. Une évolution de la convention de fonctionnement entre le Conseil départemental et Calvados Attractivité sera proposée pour ancrer ces changements et fluidifier ses actions.



**L'agence mobilise ses
25 collaborateurs organisés
en pôles de compétences pour
répondre aux attentes du
Conseil départemental. Elle
adapte constamment :**



Son organisation :

fonctionnement interne,
réorganisation des pôles, mise
en place d'outils de pilotage
et de gestion



Ses actions :

arrêt de certaines actions qui
ne seraient plus pertinentes



Ses compétences :

accompagnement des
collaborateurs dans la prise de
nouvelles fonctions, formation
des collaborateurs dans
l'évolution métier



© Fabien Mahaut

Les liens déjà existants entre les services devront être maintenus et renforcés afin d'assurer un développement cohérent des politiques du Conseil départemental et des territoires.

L'agence devra prévoir de renforcer l'évaluation et l'observation de la destination mais aussi de ses actions :

- Par la mise en place d'un outil de collecte et de partage des données territoriales. Chacun collecte à son échelle des données clients. Ces données pourraient être partagées pour permettre de dresser des portraits de touristes, d'habitants, de territoires plus fiables et plus détaillés ;
- Dans la continuité de la mise en place du système de management par la qualité, la mise en place d'un outil de gestion de la relation client (GRC - B2B) est actuellement à l'étude pour améliorer le suivi de la relation et de la satisfaction client.

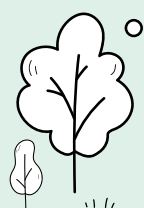
Ensemble

POUR UN TOURISME RESPONSABLE EN NORMANDIE

La Normandie est une destination de premier plan reconnue au niveau national et international pour la qualité de son patrimoine, la beauté de ses paysages, son art de vivre et sa gastronomie. La Normandie, de par son histoire, est une terre d'échanges et de rencontres où se croisent des visiteurs du monde entier, où la culture de l'accueil et du partage contribue aujourd'hui encore à porter les valeurs de paix et de liberté qui nous sont chères.

Alors que les acteurs touristiques normands écrivent les stratégies et feuilles de route de leurs actions pour les années à venir, les conséquences des changements climatiques et de la crise sanitaire obligent à une remise en perspective de notre rapport au voyage et aux loisirs.

Le rapport du **GIEC normand**, remis en décembre 2020, dresse des constats alarmants sur la situation de la Normandie face aux changements climatiques d'ici 2100 pouvant aller, dans son scénario le plus pessimiste, jusqu'à une forte augmentation des températures, la multiplication des jours de canicule, une baisse des précipitations se traduisant par des étés secs et des périodes de précipitations intenses, une augmentation du niveau de la mer entraînant un recul du trait de côte, des inondations et submersions ; et une augmentation du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les tempêtes. Face à ces constats, il convient de porter le **développement touristique** de nos destinations en prenant en compte les enjeux que ces changements climatiques imposent, à savoir la nécessité de :



Préserver et valoriser
les ressources, les paysages et la
diversité de la Normandie

Mettre en place

les conditions favorables au
développement d'un tourisme
qui s'inscrive dans un équilibre
social, sociétal et économique



Favoriser
la mixité des usages et
l'acceptabilité du tourisme

Réduire

l'impact environnemental de
l'activité touristique, tout en
l'adaptant aux changements
climatiques, en favorisant
l'innovation nécessaire à
l'émergence d'infrastructures
touristiques plus résilientes



\\ /



Répondre

aux attentes des clientèles
en faveur d'un tourisme plus
respectueux des hommes et
des territoires

Les institutionnels du tourisme normand **s'engagent à œuvrer conjointement** en faveur de l'adaptation de notre activité aux changements environnementaux, à renforcer et pérenniser cette activité économique majeure de nos territoires, à générer des retombées durables afin de permettre à tous de découvrir les richesses de la Normandie, dans le respect des populations et des équilibres sociaux et environnementaux.

Ensemble, nous nous engageons à agir collectivement en faveur du développement et de la promotion d'un tourisme plus responsable ;
Ensemble, nous souhaitons unir nos forces pour accompagner les professionnels du tourisme normands dans les nécessaires transformations qu'ils ont à opérer ;
Ensemble, nous voulons œuvrer pour préserver les richesses du territoire normand ;
Ensemble, nous travaillons à favoriser l'intermodalité, les transports en commun, les mobilités douces ;
Ensemble, nous accueillons tous les visiteurs pour un tourisme plus humain et solidaire ;
Ensemble, nous veillons à sensibiliser nos visiteurs au respect de notre territoire ;

Ensemble,

NOUS SOMMES FIERS DE PORTER
CES *valeurs* ET DE FÉDÉRER NOS *actions*.

CALVADOS ATTRACTIVITÉ
8 rue Renoir - 14054 Caen Cedex 4
02 31 27 90 30
calvadosattractivite@calvados.fr
calvados.fr/calvados-attractivite

